

DÉPARTEMENT
ESSONNE
CANTON
ARPAJON
COMMUNE
ÉGLY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2026-AG-044

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRETÉ DU MAIRE

PORTANT INTERDICTION TEMPORAIRE DE STATIONNER SUR UNE PARTIE DU PARKING DE LA MAIRIE

Le Maire d'ÉGLY,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et les textes qui l'ont complétée ou modifiée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,

VU le Code de la Route et notamment les articles L 411-1 et R 417-10,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU le Code Pénal et notamment l'article R 610-5

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} partie) approuvée par arrêté du 7 juin 1977,

CONSIDERANT que des travaux VRD dans la partie du parking de la Mairie doivent être réalisés, à compter du lundi 8 juin, par la Société DUBOCQ sise 1 rue du C.D. 8 à SAINT VRAIN (91770),

CONSIDERANT que pour la bonne exécution des travaux, il y a lieu de réglementer le stationnement sur le parking de la Mairie,

ARRÊTE :

ARTICLE 1° - A compter du lundi 8 juin jusqu'au vendredi 12 juin 2026, le stationnement sera interdit sur une partie du parking de l'Espace 520 Jean-Claude Moulin.

ARTICLE 2° - Les véhicules en infraction sur la zone du déménagement seront immobilisés et mis à la fourrière. Les frais liés à l'enlèvement des véhicules seront intégralement à la charge du propriétaire.

ARTICLE 3° - Monsieur le Maire d'Egly et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Egly sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Egly
- Monsieur le Directeur de la Société DUBOCQ sise 1 rue du C.D. 8 à SAINT VRAIN (91770)

Certifié exécutoire compte tenu
de la Publication le 27 mai 2026

Fait à Egly, le 27 mai 2026



Le Maire d'Égly

Benoît FRIMON-RICHARD



Le Maire d'Égly

Benoît FRIMON-RICHARD